Chocodic
MA VENTE SOLIDAIRE

Comment fonctionne *la vente de chocolat solidaire ?*

MANUFACTURE EN VENDÉE

1 *À qui s'adresse cette opération ?*	Elle est réservée aux établissements scolaires, associations de parents d'élèves, aux associations sportives, aux comités d'entreprises...
2 *Quel est l'intérêt de cette opération ?*	Elle permet de financer les projets pédagogiques de votre établissement ou les activités de votre association (sorties scolaires, voyages pédagogiques ou linguistiques) ou encore l'achat de matériels (informatique, jeux éducatifs, achat de maillots neufs...)
3 *Commandez un kit gratuit pour commencer votre vente*	Inscrivez-vous en ligne sur notre site **www.maventesolidaire.fr** ou contactez Julien au : 02 51 36 14 14 Le kit comprend : ☑ Les catalogues à distribuer (personnalisés au nom de votre école ou association, étiquettes autocollantes à coller par vos soins sur le catalogue), ☑ Les bons de commandes, ☑ Des affiches pour présenter la vente aux familles, ☑ Une boutique en ligne à votre image.
4 *Distribuez les catalogues*	Quand vous aurez reçu votre kit, distribuez les catalogues aux participants : aux élèves pour les parents et leur famille ou aux membres de votre association... Les familles pourront passer leurs commandes en ligne directement sur votre boutique et régler par CB ou bien utiliser le bon de commande en fin de catalogue et régler par chèque.
5 *Remplissez le bon de commande récapitulatif*	Pour les commandes des familles réglées par chèque : remplissez le bon de commande en mode «liste» sur votre espace administrateur et réglez cette commande en ligne.
6 *La réception de vos articles*	Le traitement des commandes s'effectuera dans l'ordre d'arrivée de vos commandes. Prévoyez 3 semaines entre la réception de votre commande groupée et sa mise à disposition. Vous pouvez : · Retirer votre commande à la chocolaterie Chocodic (La Roche sur Yon - 85), chez Le Caféier (Cholet - 49) ou chez Muroise et Compagnie (Cholet - 49) · Vous faire livrer les marchandises à votre adresse Avec la livraison des marchandises vous recevrez les bons de commandes des familles afin de reconstituer les commandes (sacs de préparation offerts).
7 *Le règlement*	Les familles pourront régler leurs commandes : · En ligne par carte bancaire via votre boutique · Par chèque directement au nom de votre association (option facultative) Restera pour vous, à saisir sur votre espace organisateur, les commandes des familles ayant réglé par chèque puis de régler ces commandes en ligne (par CB ou virement bancaire)
8 *Calcul des bénéfices*	Par exemple, si la commande totale de chocolats est de 3000 €. Vos bénéfices : 600 € (voir ci-dessous). Nous réaliserons un virement de 600 € directement sur votre compte en fin de vente. · Pour une vente **≥ 7500 €** : Commission de **25 % sur le total des ventes** · Pour une vente **< 7500 €** : commission de **20% sur le total des ventes**
9 *Et si l'opération ne marche pas bien ?*	Pour vous il n'y a aucun risque puisque vous ne payez qu'en fonction de ce que vous vendez. Dès les premiers articles vendus vous êtes gagnant !
10 *Qui contacter pour réaliser cette vente ?*	Contactez Julien au **02 51 36 14 14** ou par mail à : **direction@chocodic.com**

MANUFACTURE EMBALLAGE DURABLE By Chocodic

cacao-trace

CHOCOLATERIE Chocodic BISCUITERIE

C'est ici !